



Baptême, veillée pascalie, Saint-Thomas-en-Vâl-de-Gier

LA LETTRE

de l'Église de
Saint-Étienne

Mai 2022 - n°98



L'immobilier, ça bouge !



Qu'est-ce que l'Église ? Pour beaucoup, c'est une institution ou des bâtiments facilement identifiables. Mais n'est-ce pas d'abord le peuple de Dieu, le Corps du Christ, le temple de l'Esprit, la communauté de ceux qui croient en Jésus ressuscité et qui l'accueillent dans leur vie, pour aimer à sa manière et en témoigner dans le monde ?

Pour vivre sa mission, l'Église a cependant toujours eu besoin de lieux pour se rassembler, célébrer, accueillir, pour répondre aux différents besoins de la communauté, de la mission et des plus pauvres. Ces bâtiments, fruits de la générosité des fidèles, ne sont pas que fonctionnels. Au fil des siècles, dans les différentes cultures, l'Église s'est alliée avec des artistes aux talents les plus divers, pour exprimer sa foi, pour signifier la transcendance de Dieu et se mettre au service de tous les hommes. Des édifices ont été construits, au cœur des villes et des villages. Ils permettent de se rencontrer, de célébrer Dieu et d'accueillir largement, à l'occasion des grands moments de la vie de chacun et de la société. Par leur beauté, ils attirent, apaisent et élèvent. L'émotion et la générosité suscitées par l'incendie de Notre-Dame de Paris, ou l'attrait actuel pour le patrimoine religieux, nous montrent combien nos lieux de cultes sont importants pour beaucoup, bien au-delà du cercle des catholiques pratiquants. Nous en sommes les héritiers. C'est à la fois une grâce et une charge, une responsabilité pour les faire vivre, les adapter et les transmettre. Nous avons à les mettre en valeur, à en faire des instruments pour l'annonce de l'Évangile, à les transformer quand c'est nécessaire et possible, et aussi à y renoncer quand nous

n'avons plus les moyens de les faire vivre.

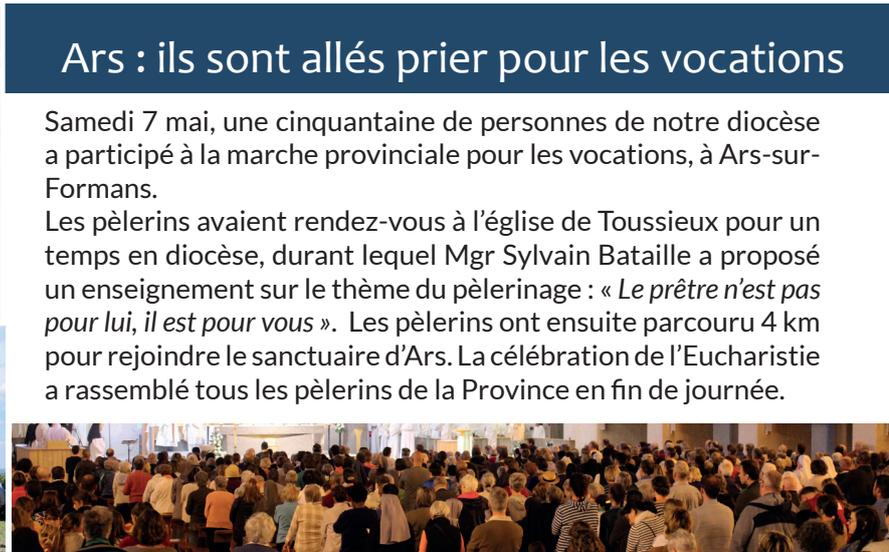
L'immobilier de l'Église, ce ne sont pas seulement les lieux de cultes. Ce sont aussi beaucoup de maisons et de salles paroissiales, réparties sur tout le territoire. En plus des mises aux normes toujours plus exigeantes pour l'accueil du public, des adaptations pour l'accès des personnes à mobilité réduite et des transformations pour les rendre plus écologiques et plus économiques, nous avons sans cesse à rénover et entretenir ces bâtiments, afin qu'ils soient accueillants et adaptés aux besoins de notre Église en pleine mutation.

Pour les églises dont nous sommes propriétaires (une trentaine ont été construites depuis 1905), comme pour les maisons et les salles paroissiales, une réflexion de fond est menée dans notre diocèse depuis plusieurs années. Chaque paroisse, avec le soutien de l'économat diocésain, est appelée à faire un état des lieux complet de son parc immobilier, afin de l'adapter à ses besoins et à ses capacités, y compris économiques. Il nous faut de vraies maisons paroissiales, qui soient des lieux de rencontre, de formation, d'accueil, de prière, mais aussi des lieux d'habitation pour les prêtres, avec une certaine indépendance. Nous avons à privilégier des emplacements qui soient des pôles bien situés, bien adaptés, en acceptant de renoncer à d'autres, en trouvant d'autres formes de présence. Que le Seigneur nous éclaire, qu'il nous donne réalisme et audace missionnaire pour oser rénover ou renoncer, pour trouver ensemble la meilleure manière de répondre aux besoins actuels et à venir de l'Église, au service de la communion et de la mission !

+ Mgr Sylvain Bataille,
évêque de Saint-Étienne



©Mélanie Carreras



Ars : ils sont allés prier pour les vocations

Samedi 7 mai, une cinquantaine de personnes de notre diocèse a participé à la marche provinciale pour les vocations, à Ars-sur-Formans.

Les pèlerins avaient rendez-vous à l'église de Toussieux pour un temps en diocèse, durant lequel Mgr Sylvain Bataille a proposé un enseignement sur le thème du pèlerinage : « *Le prêtre n'est pas pour lui, il est pour vous* ». Les pèlerins ont ensuite parcouru 4 km pour rejoindre le sanctuaire d'Ars. La célébration de l'Eucharistie a rassemblé tous les pèlerins de la Province en fin de journée.

IMMOBILIER

SAINT-ÉTIENNE -

SAINT-BENOÎT



Le 1^{er} janvier 2022, les paroisses Saint-Benoît et Saint-Étienne ont été unies pour constituer la nouvelle paroisse : Saint-Étienne-Saint-Benoît. Nous savons bien, depuis l'expérience des paroisses nouvelles vécue en 1999 dans notre diocèse, qu'il faut du temps pour « élargir l'espace de notre tente »... Le temps de se connaître, de mettre en œuvre des propositions pastorales appropriées, etc... Parmi les adaptations à vivre, il convient d'envisager ce qui concerne les bâtiments. Certains pourraient y percevoir une lubie de maniaques de la truelle peu réceptifs à l'appel à la pauvreté de l'Évangile ! Il convient d'écouter leur mise en garde contre des dérives possibles.

Il convient aussi de pouvoir disposer des lieux nécessaires pour les différentes célébrations liturgiques et aussi pour recevoir les personnes qui viennent pour préparer un sacrement ou des funérailles, pour la catéchèse ou le catéchuménat, pour une rencontre de prière ou de la diaconie paroissiale ou de conduite pastorale ou des différents services de la paroisse : communication, comptabilité, secrétariat... Il est bon aussi de pouvoir disposer d'un lieu pour une conférence ou un temps convivial à la mesure d'une paroisse peuplée.

Il est souhaitable que les principaux acteurs pastoraux puissent facilement se retrouver sur un même lieu pour favoriser le travail ensemble (on perçoit bien combien le rassemblement

récent de tous les services à la maison diocésaine favorise la concertation). Il est juste de pouvoir loger simplement mais décentement les prêtres, en leur permettant un minimum d'intimité, et judicieux qu'ils soient à proximité d'un centre pastoral facile d'accès et facilement repéré par tous...

Il est juste également de pouvoir se séparer de certains bâtiments qui ne répondent plus à la nécessité actuelle. Depuis quelques mois, une commission de réflexion a été constituée pour élaborer ce qui pourra être le plus opportun pour la paroisse dans ce domaine, en fonction des besoins perçus et des réalités concrètes du terrain et de l'économie... (P. Jacques Brun)

SAINTE-ANNE -

DE-LIZERON

La paroisse Sainte-Anne-de-Lizeron a été confrontée à la restructuration immobilière du centre-ville de Roche-la-Molière à partir de 2008, pour se terminer en 2014 par la rénovation de l'ancienne cure agrandie en Maison Sainte-Anne.

À partir de 2016 l'équipe s'est attachée à faire l'inventaire exhaustif de tous les biens de la paroisse, propres ou affectés, à identifier les usages pour définir des unités de gestion. Puis elle a fait le bilan financier exhaustif recettes / dépenses pour chaque unité de gestion. Il a été fait en parallèle le bilan de l'activité et de l'état des bâtiments, avec les travaux à prévoir pour la conservation du bien et d'éventuels changements d'usage. Aujourd'hui, la paroisse a une vue claire. (P. Thierry Reynaud)



SAINT-ENNEMOND -

EN-GIER

Oui, qu'il est difficile de fermer une église ! Nous savons l'attachement des paroissiens et plus largement des citoyens à leur église qui est un lieu emblématique, symbolique, en particulier pour ceux qui y ont vécu des moments importants : baptême, communion, mariage, funérailles et bien d'autres temps forts. Cependant, un jour ou l'autre il faut prendre la décision de fermer parce que la pratique baisse, les coûts d'entretien s'élèvent, les forces vives s'amenuisent. Et en même temps, d'autres lieux de



rassemblement ne manquent pas. Oui, il faut faire des choix douloureux qui entraînent des déceptions, mais il nous faut être réalistes, sur les besoins de nos communautés paroissiales aujourd'hui et sur notre capacité à assumer des charges immobilières qui sont lourdes.

Face à une telle décision, nous ne sommes pas seuls : la communauté chrétienne, les instances paroissiales (conseil pastoral, conseil économique) et les instances diocésaines, autour de l'évêque sont consultées pour valider ou non une telle décision. Dans certains cas des concertations ont lieu avec les communes concernées afin de réfléchir à l'avenir de tel ou tel bâtiment, tout en respectant son histoire sacrée pour lui donner une nouvelle vie en le mettant à la disposition de tous et en le transmettant aux générations futures. (P. Gilbert Thollet)



SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Suite à de nombreuses réunions de préparation, nous avons décidé de commencer les travaux de Sainte-Claire à Montreynaud, avec l'accord du Père Riffard et l'ensemble des représentants paroissiaux. Nous avons fait les travaux en trois phases : une première concernant les 2 chambres, la salle à manger et une salle de bain. Une seconde concernant la cuisine, le hall, l'accueil. Une troisième pour le bureau, la chambre du Père et une salle de bain. Une participation importante de toute l'équipe de la paroisse, ainsi que des migrants de l'association, nous a permis un déménagement en trois étapes afin de fatiguer le moins possible le Père Riffard. Nous le remercions pour sa patience et espérons l'avoir satisfait avec cette remise à niveau, indispensable pour son bien-être. (Philippe Janisset)

SAINTE-CLAIRE-SAINTE-THERESE

La Maison Saint-Joseph deviendra à terme le centre pastoral de la paroisse. Les travaux de réhabilitation ont débuté. "C'est un projet qui nous tient à cœur, car depuis six ans la Maison Saint-Joseph était en sommeil" explique don Martin Panhard, curé de la paroisse. "Elle pourra accueillir - et souvent rassembler - toutes les générations : aumônerie des jeunes, préparations au baptême et au mariage. Lieu de convivialité, de prière, de formation et de travail, cette maison sera adaptée pour recevoir toutes sortes d'activités pastorales".



TERRES D'ESPERANCE
Rencontres
nationales du rural

Les 23 et 24 avril dernier, 500 personnes venues de 75 diocèses se sont retrouvées à Châteauneuf-de-Galaure (Drôme) pour la rencontre nationale « Terres d'espérance ». Une diversité d'acteurs et de mouvements – Journées paysannes, Prado en rural, le mouvement missionnaire WEMPS, jeunes du MRJC et du CMR –, 300 initiatives exposées, préparées dans les diocèses. Témoignage d'Alain Arnaud, diacre, délégué diocésain pour le monde rural, qui coordonnait la démarche dans notre diocèse et faisait partie des 12 membres de la délégation ligérienne



C'était une première en France, à l'initiative de Mgr Jacques Habert et de quelques évêques de diocèses plus concernés par la ruralité. Avec, comme feuille de route, les trois grands textes du pape François : *La joie de l'Évangile*, *Laudato Si* et *Fratelli Tutti*. Un peu comme nous l'avions vécu avec Diaconia 2013, nous avons essayé de percevoir les fragilités, souvent évidentes – désertification de certains territoires, vieillissement ou extinction de communautés, manque de prêtres –, mais également les merveilles et les espérances dont le monde rural est porteur. Et les initiatives sont nombreuses sur le plan agricole et écologique, mais également à travers de nouvelles attentes spirituelles qui s'expriment. Ces « rencontres » n'étaient pas une fin en soi mais une étape dans un travail de fond. À travers ateliers et tables rondes, temps de célébration ou de méditation de la Parole, mais aussi des moments festifs, nous avons mieux accueilli ces espérances qui

sont parfois comme de petits germes à cultiver. Dans notre diocèse, nous avons la chance d'avoir encore un socle de mouvements – notamment d'Action catholique – impliqués dans le tissu rural. Mais nous devons stimuler les rencontres, les échanges croisés avec de nouveaux groupes – par exemple issus du mouvement charismatique –, de nouvelles formes de rassemblements et d'expressions spirituelles porteuses de jeunesse. Comment, ensemble, refaire communauté ? Je crois aussi – et les réunions préparatoires l'ont montré – que le monde paysan sait être innovant – comme il l'a été après-guerre – et s'adapter au changement complet de paradigme que nous vivons, avec la fin d'un modèle de développement illimité. Ces rencontres nationales sont une belle étape et vont nous aider à poursuivre le chemin, en venant confirmer et affiner nos 3 thématiques : une terre nourricière, une terre d'accueil, une terre d'espérances et spirituellement vivante. Notre délégation se réunira prochainement pour y réfléchir et envisager la suite.



Délégation composée de : Alain Arnaud, Mgr Sylvain Bataille, Michel de Bengy, Sandrine Borne (MRJC), Simone Careil, P. Bruno Cornier, Béatrice Diaz (CMR), Marie-Pierre Holowacz, P. Emmanuel Rochigneux, Christian Seux (CMR), Brigitte Thollot (CMR).



Un site internet remodelé pour la Pastorale des jeunes

En paroisse, au sein d'un mouvement, au cœur d'événements diocésains, chaque jeune chrétien ligérien, où qu'il en soit sur son chemin de foi, sur son chemin de vie, trouvera sur le site internet de la Pastorale des Jeunes du diocèse de Saint-Étienne : un groupe de « la couleur » qui lui correspond (aumônerie, parcours sacramentel, musique...) ; des « pélés » (Le Puy, VTT, Lourdes, Ars, JMJ...) ; des concerts ; les Week-ends Ado ; un bar associatif, des repas

partagés... ; les messes des jeunes ; une paroisse de proximité. Rendez-vous sur : J42 Jeunes catholiques dans la Loire - <https://www.diocese-saintetienne.fr/j42-jeunes-catholiques-loire>

Pour financer et porter les actions de solidarité : Création de l'Association de solidarité diocésaine (ASD)

SOLIDARITÉ

Pour aider notre diocèse à pérenniser son attention aux plus pauvres tout en respectant les nouvelles contraintes légales, une nouvelle structure associative va être créée pour financer et porter les actions de solidarité des paroisses. Éclairage avec Damien Muller, diacre, coordinateur du Pôle diocésain de la diaconie et responsable du Service Solidarité-Questions sociales.

Quelle est la raison d'être de cette nouvelle association ?



Mgr Joatton avait initié autrefois le « 1% solidarité » qui s'appliquait à l'ensemble des dons et recettes des paroisses. Cela permettait de soutenir des actions de solidarité, notamment quand il n'y avait pas de structure existante,

par exemple en aidant directement certaines familles. La nouvelle législation, particulièrement la loi confortant le respect des principes de la République (dite « contre le séparatisme ») oblige l'ensemble des diocèses et des associations culturelles Loi 1905 à clarifier leur objet. C'est donc cette nouvelle association qui portera dorénavant nos projets de solidarité, tout en élargissant le périmètre d'actions possibles : solidarité, mais aussi éducation et culture.

Concrètement, de quels fonds disposera-t-elle ?

Tout d'abord, l'ensemble des quêtes de la veillée de Noël alimenteront l'ASD. Il nous semble que cela a du sens ! Pour chaque paroisse, l'Équipe de Conduite Pastorale (ECP) soumettra au comité d'attribution de l'ASD les projets qu'elle

souhaite soutenir et décidera, pour 2/3 du montant collecté, de son affectation. L'affectation du tiers restant sera portée par le Pôle diocésain de la diaconie. Par ailleurs, l'ASD aura la capacité de recevoir des dons. Elle devrait normalement, à terme, être autorisée à éditer un reçu fiscal (1). Nous pourrions également bénéficier des outils de collecte en ligne du diocèse et organiser des campagnes thématiques.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Nous avons travaillé ce projet avec notre évêque, le P. Bruno Cornier, Loïc Moura, économiste diocésain, Myriam Granger, mon adjointe, et moi-même. Il a été approuvé par le Conseil presbytéral. L'Assemblée Générale fondatrice, qui aura lieu le 25 mai prochain, élira le premier Conseil d'Administration. Cette rencontre sera l'occasion d'ouvrir largement ce beau projet à toutes les bonnes volontés, celles et ceux pour qui la solidarité et la fraternité sont au cœur de notre mission ! Vous y êtes tous invités !

La première Assemblée Générale fondatrice de l'Association de Solidarité Diocésaine (ASD) se tiendra le mercredi 25 mai 2022 à 18h à la Maison diocésaine (salle Saint-Paul).

Un décret sera prochainement promulgué sur la création de cette association et les quêtes impérées.

Officiel de mai 2022

ACTES CANONIQUES

Par décret de Mgr SYLVAIN BATAILLE, évêque de Saint-Étienne, du 17 avril 2022, l'église Notre-Dame de Saint-Chamond est déclarée désacralisée en vue d'une désaffectation légale. La municipalité de Saint-Chamond va transformer cette église en un espace culturel, dans le respect de son histoire sacrée.

NOMINATIONS

Par décision de Mgr SYLVAIN BATAILLE, à compter du 1^{er} septembre 2022 :

Services diocésains

Mme VÉRONIQUE COLLIN, LEME, est nommée responsable du Service de la Pastorale des Jeunes.

Le Père RÉMI-GABRIEL PERCHOT, vicaire de la paroisse Saint-Étienne-Saint-Benoît, est nommé en outre prêtre accompagnateur du Service de la Pastorale des Jeunes.

Le Père PHILIPPE BRUNEL, curé des paroisses Saint-Martin-en-Ondaine et Sainte-Marie-en-Ondaine, est nommé en outre prêtre accompagnateur du Service de l'initiation chrétienne des enfants.

REMERCIEMENTS

A quitté notre diocèse et nous le remercions de tout cœur pour les services rendus :

Le Père HOST DU ROURE, supérieur de la Communauté des

jesuites de Saint-Étienne et aumônier du Secours Catholique, a quitté Saint-Étienne pour une mission à l'île de La Réunion.

Ils ont rejoint le Père



Le Père DOMINIQUE DUSANG, religieux de Saint-Vincent-de-Paul, responsable du Patronage Saint-Joseph et aumônier de PARM, est décédé le 4 mai 2022 à l'âge de 60 ans.

Le Père PAUL CHASSAGNEUX est décédé le 4 mai 2022 à l'âge de 89 ans. Il a commencé son ministère comme vicaire à Pélussin en 1959, Notre-Dame-du-Mas à Firminy en 1962, Notre Dame de Montbrison en 1968. Dans les années 1970, il est chargé de la paroisse de Montchal, puis de Panissières. Dès juin 1988, il assure son ministère à Sury-le-Comtal, Craintilleux, Précieux, L'Hôpital-le-Grand, Unias. En retraite en juin 1997, il rejoint la résidence de la Rivière en 2014, puis la Cité des Aînés en septembre 2019.

Mme HUGUETTE VACHÉ, qui fut libraire de Culture et foi pendant plus de 20 ans, est décédée le 27 avril 2022.